**Note d’Orientation**

**Dernière chance pour faire du Sommet sur les systèmes alimentaires un véritable "sommet des peuples". 19 Aout 2021**

|  |
| --- |
| **Resumé**  Le changement climatique ravage la planète. La biodiversité diminue chaque jour. L’augmentation de la faim et des inégalités sont incessantes. Les systèmes alimentaires mondiaux ne répondent plus aux besoins de la plupart des gens depuis longtemps, et la pandémie de COVID-19 a aggravé davantage cette situation critique. Les gens sont déjà en train de transformer leurs systèmes alimentaires pour s'adapter et survivre. Le moment est venu de coordonner à l'échelle mondiale les actions des populations pour construire des systèmes alimentaires équitables et florissants.  Bien que la convocation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires par le Secrétaire général ait été accueillie favorablement, on craint toujours que le "sommet des peuples" ne laisse tomber les personnes qu'il prétend servir. Des éléments clés tels que les droits humains, l'équité et le devoir de rendre compte ne figurent pas à l'ordre du jour. Pourtant, les droits humains sont essentiels pour garantir que nos systèmes alimentaires servent les personnes et la planète et non les profits. Le droit à une alimentation et une nutrition adéquate est au cœur de la manière dont les communautés définissent leur identité.  Dans cette note d'orientation, le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, partage ses observations critiques sur les domaines à améliorer en ce qui concerne le prochain Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, afin de s'assurer qu'il s'aligne davantage sur les objectifs déclarés du Secrétaire général, à savoir "mettre les systèmes alimentaires au service des personnes, de la planète et de la prospérité". Le Rapporteur spécial souligne les principales lacunes, telles que l'absence manifeste de réponse à la COVID-19 dans les délibérations du Sommet, le fait de fermer les yeux sur les causes structurelles de l'échec des systèmes alimentaires, d'ignorer la concentration inquiétante du pouvoir des entreprises et de diluer le droit de participation à la prise de décision par le biais de l'approche dite multipartite.  L'objectif du Rapporteur spécial est de guider les États dans leurs délibérations imminentes lors du Sommet du 23 septembre 2021, afin d'en faire un événement multilatéral véritablement transformateur et fondé sur les droits. |

**Introduction**

Étant donné l'urgence de réformer nos systèmes alimentaires, le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation a suivi de près le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (le Sommet) depuis son annonce en 2019 et a été membre de l'équipe d'intégration du Sommet. Il a partagé ses premières observations sur les préparatifs du Sommet dans son [dernier rapport](https://undocs.org/fr/A/HRC/46/33) au Conseil des droits de l'homme en mars 2021. Le Rapporteur spécial a participé et a suivi de près le Pré-Sommet, qui s'est déroulé du 26 au 28 juillet 2021. Il fera également rapport sur le Sommet à l'Assemblée générale en octobre 2021, en s'appuyant sur un vaste éventail de [contributions](https://www.ohchr.org/FR/Issues/Food/Pages/cfi-food-systems.aspx) reçues des États membres, des organisations internationales et de la société civile.

Dans l'attente de son rapport et à l'approche du Sommet de septembre, le Rapporteur spécial fait part de ses réflexions et ses recommandations pratiques concernant les résultats attendus du Sommet, son suivi et son évaluation. Cette note d'orientation a pour but de guider les États membres sur la manière dont ils peuvent faire en sorte que le Sommet réussisse à mettre nos systèmes alimentaires au service des personnes et de la planète, ainsi qu'à surmonter les défis posés par la faim, les inégalités et la pandémie mondiale de COVID-19.

**Principales observations**

**Le COVID-19 brille par son absence au Sommet, malgré son impact dévastateur**

Le Sommet a été annoncé juste avant l'épidémie de COVID-19. Lorsque l'épidémie s'est transformée en pandémie et que les impacts sur les systèmes alimentaires mondiaux et la sécurité alimentaire se sont développés, les objectifs du Sommet n'ont pas été adaptés à la nouvelle réalité. Le programme du Pré-Sommet ne consacrait aucune session à la pandémie. Et ce, malgré les conséquences dévastatrices de la crise du COVID-19, qui a bouleversé les moyens de subsistance des populations et l'ensemble de la chaîne alimentaire mondiale. Le Rapporteur spécial a insisté sur la nécessité d'une action multilatérale pour lutter contre les effets délétères de la pandémie sur le droit à l'alimentation de tous, en particulier des personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées. Il a également souligné que la convergence des crises de la sécurité alimentaire, de la santé publique et de l'emploi a eu un impact considérable sur la santé et la sécurité des travailleurs du secteur alimentaire.

**Le sommet ferme les yeux sur les causes profondes et les problèmes de gouvernance liés à la faim et à la malnutrition.**

La faim, la malnutrition et la famine sont causées par des échecs politiques et des lacunes en matière de gouvernance, plutôt que par une pénurie alimentaire. Cependant, dès le départ, il a été décidé que le Sommet éviterait d'examiner les causes profondes des défaillances de nos systèmes alimentaires. L'accent général du Sommet a été mis sur la manière de "stimuler la production" de façon durable grâce aux nouvelles technologies. Cependant, les défis auxquels sont confrontés nos systèmes alimentaires consistent à garantir un meilleur accès qui soit plus équitable - il s'agit de savoir comment les aliments sont produits, par qui, et qui tire les plus grands bénéfices de leur transformation ainsi que de leur commerce. Même au plus fort de la pandémie, la plus grande menace pour la sécurité alimentaire et la nutrition n'était pas causée par l'indisponibilité des aliments. Les gens avaient moins accès à une alimentation adéquate parce qu'ils avaient perdu leur emploi, leurs moyens de subsistance ou leur maison. Les aliments malsains et non durables deviennent moins chers car leur coût réel n'est pas pris en compte, tandis que les aliments sains et durables sont de plus en plus inaccessibles. Le Sommet n'a pas non plus accordé une attention suffisante aux formidables avancées réalisées récemment en matière d'agroécologie et de marchés territoriaux.

**La concentration du pouvoir des entreprises reste l'éléphant dans la pièce du Sommet**

L'extrême concentration du pouvoir entre les mains d'acteurs privés des systèmes alimentaires rend ces entités coresponsables de la malnutrition, de la perte de biodiversité et des crises climatiques, autant de problèmes auxquels le Sommet a déclaré s'attaquer. Les sociétés transnationales dominent le marché mondial, des semences aux supermarchés. Pourtant, le sommet n'a pas abordé le rôle et la responsabilité des entreprises dans les systèmes alimentaires. Le déséquilibre et la concentration du pouvoir ont largement profité aux sociétés transnationales et ont porté atteinte aux droits de propriété, aux droits humains et aux habitats des communautés locales.

Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que l'innovation axée sur la technologie et l'accent mis sur un certain modèle de science promu lors du sommet risquent de marginaliser davantage les besoins des petits exploitants agricoles. Cette approche ignore le fait que les petits exploitants produisent environ 70 % de la nourriture mondiale tout en préservant l'agrobiodiversité et en favorisant la résilience au changement climatique. Cette approche ne tient pas compte non plus du fait que les peuples autochtones gèrent avec succès 80 % de la biodiversité mondiale sur les terres. Les agriculteurs, les travailleurs agricoles et les peuples autochtones du monde entier sont entièrement à la merci des entreprises, et ce n'est pas un hasard s'ils souffrent de la faim, de la malnutrition et de violations de leurs droits. En outre, ce sont les femmes et les jeunes filles de ces communautés qui portent souvent le plus lourd fardeau.

**L'approche multipartite du sommet est un écran de fumée pour étouffer la participation**

Pour que la participation soit effective et significative dans la prise de décision, il faut veiller à ce que les processus soient transparents et informatifs. Les processus doivent également être adaptés aux besoins des différents acteurs impliqués, être inclusifs sans discrimination, et garantir que les décideurs soient responsables devant les détenteurs de droits. Cependant, l'approche dite multipartite du Sommet n'a pas été transparente et n'a pas offert aux communautés affectées et à la société civile des opportunités significatives de participation. Le processus décisionnel a été réalisé par une approche descendante et opaque. Le sommet, influencé par les entreprises agroalimentaires, les groupes de réflexion et les philanthropes, n'a pas reflété [la riche histoire de participation et d'inclusion](http://www.ipes-food.org/pages/history-of-food-governance) des forums multilatéraux des Nations Unies. Le Pré-Sommet a visiblement manqué de participation interactive et significative des mouvements sur le terrain, des peuples autochtones, des petits agriculteurs, des pasteurs, des pêcheurs et des groupes de défense des droits de l'homme. Puisque le Sommet n'a pas inclus de manière significative la société civile dès le départ, des millions de personnes ont décidé de boycotter le Sommet par le biais du mécanisme de la société civile et des peuples autochtones du Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale. Les milliers de personnes qui ont participé à la multitude d'événements et de réunions en ligne du Sommet ont été laissées avec un sentiment de cynisme à l'égard de l'ensemble du processus, car il n'y avait pas de lien clair entre la contribution des gens et les résultats du Sommet.

**Recommandations pour que le Sommet soit davantage axé sur l'humain**

En tant que défenseur du droit à l'alimentation au niveau mondial, le Rapporteur spécial a pu constater de visu l'importance de renforcer la responsabilité dans les systèmes alimentaires et la valeur des connaissances locales et traditionnelles des populations. À un moment critique de la préparation du Sommet, [trois experts des droits humains](http://www.ipsnews.net/2021/03/un-food-systems-summit-not-respond-urgency-reform/) des Nations Unies ont averti que le Sommet ne serait pas un "sommet des peuples" s'il n'était pas urgemment repensé afin d'intégrer les droits humains dans ses résultats et d'aborder les questions en suspens telles que celles du pouvoir, de la participation et de la responsabilité (c'est-à-dire comment et par qui les résultats seront-ils obtenus).

En prévision du Sommet de septembre 2021, les États membres devraient se mobiliser davantage et évaluer le Sommet à travers les sept principes du cadre PANTHER (participation, responsabilité, non-discrimination, transparence, dignité humaine, autonomisation et État de droit), en gardant à l'esprit que les États portent la plus grande responsabilité en matière de gouvernance dans l'intérêt public.

Le Rapporteur spécial déconseille de créer de nouvelles institutions à la suite du Sommet et recommande de renforcer les forums multilatéraux existants des Nations Unies à Rome et à Genève pour le suivi et l'examen. Le Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale devrait être le lieu où les résultats du sommet seront finalement discutés et évalués, en utilisant ses mécanismes de participation inclusive.

Notant l'émergence de coalitions d'action autour de certaines questions, le Rapporteur spécial encourage les États membres à veiller à ce que toutes les coalitions soient adaptées aux demandes des pays et des régions en se concentrant sur les droits humains et en abordant les priorités transversales que sont l'équité, l'autonomisation et la responsabilité dans les systèmes alimentaires.

Enfin, le Rapporteur spécial recommande que les résultats du Sommet soient évalués dans le cadre des droits humains. Cela implique de s'interroger sur la contribution des résultats et de tout suivi et examen du Sommet à la réalisation du droit de chacun à l'alimentation et des droits humains en général. Les questions suivantes peuvent être posées à cet égard :

(a) Comment les résultats du Sommet aident-ils les gouvernements et les populations à s'unir pour lutter contre la faim, la malnutrition et les inégalités exaspérées par la pandémie de COVID-19 ?

(b) Comment les résultats guident-ils les États pour identifier et allouer le maximum de ressources disponibles pour la réalisation du droit à l'alimentation, et éviter toute régression dans la réalisation des droits humains ?

(c) Comment les résultats identifient-ils la cause profonde de la crise et tiennent-ils les entreprises et autres acteurs responsables des violations des droits humains?

(d) Comment les résultats s'appuient-ils sur une compréhension de l'agenceité (agency) qui place le contrôle des systèmes alimentaires entre les mains des personnes en leur qualité de détenteurs de droits ? Et rendent-ils les mécanismes de gouvernance nationaux et internationaux plus responsables envers les populations et plus sensibles aux inégalités structurelles ?

**Informations complémentaires**

Plus d’informations et détails sur la note d'orientation et le rapport à venir peuvent être obtenus en consultant le mandat du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation : srfood@ohchr.org.

Le Rapporteur spécial reste disponible pour d'autres questions et suggestions de coopération.